



INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE*Fiche de renseignements***ELEVE**

NOM _____	Prénoms _____
Sexe _____	Date de Naissance _____ / _____ / _____
	Ville de naissance _____ <i>préciser l'arrondissement si besoin</i>
Département ou Pays de naissance _____	Nationalité _____
 _____	 _____ @ _____

ETABLISSEMENT PRECEDENT 2020/2021

Nom de l'Etablissement fréquenté en 2020/2021 _____
Ville _____ Département _____ Classe _____
Type d'établissement : public <input type="checkbox"/> privé <input type="checkbox"/>
Elève titulaire de l'ASSR2 (attestation Scolaire Sécurité Routière Niveau 2) ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

ENSEIGNEMENTS DEMANDÉS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022*Le choix est définitif**Les enseignements obligatoires sont réalisés selon les horaires officiels nationaux (voir site du lycée) auxquels s'ajoutent les options.*

LANGUES VIVANTES Option obligatoire LVA anglais	ENSEIGNEMENT GENERAL OPTIONNEL	ENSEIGNEMENT TEHNOLOGIQUE OPTIONNEL
	1 seule option possible	
<i>La LVB doit correspondre à celle étudiée au collège</i> <input type="checkbox"/> LVB - Allemand <input type="checkbox"/> LVB - Espagnol <input type="checkbox"/> LVB – Italien	<input type="checkbox"/> Latin (3h) <input type="checkbox"/> Section Euro (2h)	<input type="checkbox"/> Management et Gestion (1h30)
<u>Règles validées par le CA concernant les options facultatives :</u> <i>Une option facultative choisie lors de l'inscription en juillet doit obligatoirement être poursuivie sur la totalité de l'année scolaire suivante (pas de possibilité de rétractation durant l'été ou à la rentrée ou d'arrêt pendant l'année scolaire). Ouverture d'un seul groupe de chaque option à partir de 8 élèves inscrits et jusqu'à 26 élèves en section Euro et de 30 élèves en Latin, et de 8 à 25 élèves pour Management et Gestion. Commission de sélection des dossiers si nombre de candidats trop important. Si l'élève n'est pas retenu, la famille sera informée avant le 14 juillet. Les options Latin, Euro ne sont pas cumulables et ne peuvent être débutées qu'en 2nde.</i>		
MODE DE RESTAURATION Externe <input type="checkbox"/> ½ Pensionnaire <input type="checkbox"/>	TRANSPORT SCOLAIRE : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

Les demandes des familles concernant la classe de leur enfant seront examinées dans les conditions suivantes :

- Les courriers sont signés par les 2 familles demandeuses. Une seule demande par famille.
- Les courriers sont remis lors de la chaîne d'inscription.
- Si le collège d'origine conseille la séparation des élèves, celle-ci sera réalisée.
- Si l'association n'a pas été faite compte tenu des différentes contraintes, montage des classes-emploi du temps, elle ne sera pas davantage possible à la rentrée.

Aucun changement de classe, sauf erreur de notre part, ne sera effectué après la rentrée.

Date et signature des représentants légaux : j'ai bien pris connaissance de l'intégralité de ce document et ai effectué les demandes pour mon enfant en conséquence.

A _____, le _____

Signature de l'Elève, Signature du Représentant Légal, Signature de l'Autre Représentant Légal,